

BOURSE DE FORMATION : RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

APPEL DE LETTRES D'INTENTION (HIVER 2014)

**** Veuillez noter que les bourses sont conditionnelles à l'obtention du renouvellement du RRISIQ par le FRQS ****

Conformément à ses objectifs qui visent à recruter et à former des chercheuses dans le domaine des interventions en sciences infirmières, le Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ) offrira des bourses de formation à l'hiver 2014. La lettre d'intention demandée est obligatoire pour permettre de préparer le concours.

Types de financement	Montant maximum alloué*	Durée maximale de la bourse
Bourse de formation au postdoctorat	50 000\$/an*	2 ans
Bourse de formation au doctorat	40 000\$/an*	2 ans
Bourse de formation à la maîtrise	15 000\$/an*	2 ans

* Le montant alloué est dépendant du budget et des demandes reçues par l'université d'appartenance.

*Tous les candidats doivent aviser le RRISIQ de toute autre bourse déjà accordée ou à recevoir. Le cas échéant, le RRISIQ **complète la somme versée** jusqu'à concurrence de 40 000\$ pour les bourses de maîtrise et 60 000\$ pour les bourses de doctorat.

*Pour les détenteurs de licence de pratique infirmière provenant de l'extérieur du Québec, les montants des bourses sont de 7,500\$ (maîtrise), 20,000\$ (doctorat) et 25,000\$ (postdoctorat).

Pour les demandes de renouvellement, veuillez indiquer tous les changements apportés à votre projet original dans la lettre d'intention.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS BOURSIERS

- Être inscrit en première ou en deuxième année dans un programme de formation de 2^e, 3^e cycle ou postdoctoral en sciences infirmières dans une des universités partenaires du Réseau (selon les critères de cette université);
- Être dirigée ou codirigée par une chercheuse régulière du RRISIQ;
La liste des chercheuses régulières du Réseau est disponible sur notre site Web au www.rrisq.com. En bref, le statut de chercheuse régulière est reconnu au titulaire d'un Ph.D., qui détient un poste régulier de professeur (adjoint, agrégé, titulaire, émérite) dans une faculté ou école en sciences infirmières de l'une des universités (Laval, McGill, Montréal, Sherbrooke, UQAC) et qui est habilité à diriger des projets de recherche d'étudiants de 2^e et 3^e cycles dans son institution;
- Détenir ou être en voie d'obtenir la licence de pratique infirmière, et si tel est le cas;
- Être de nationalité canadienne ou résident permanent;

- *Pour les étudiants au doctorat seulement* : Avoir, sur son Comité de thèse au moins une chercheuse régulière du Réseau détenant un poste dans une université partenaire (voir ci-haut) autre que celle où la candidate est inscrite;
- Pour les étudiants au postdoctorat seulement : Le stage postdoctoral doit se dérouler dans une autre université que le Ph.D. Les étudiants qui sont inscrits dans une université autre que les universités partenaires du réseau doivent être codirigés par un membre régulier du réseau.

Les projets doivent toucher les **domaines de recherche du RRISQ** soit :

Proposer d'effectuer un projet de recherche ayant pour objectif **d'élaborer, adapter, implanter, mettre à l'essai et évaluer** une intervention clinique, en gestion et organisation des services ou en formation en sciences infirmières :

Une intervention clinique en sciences infirmières réfère à une action, un ensemble d'actions ou un programme relevant du champ de pratique clinique professionnel de l'infirmière et exécuté auprès de clientèles de soins (patients, familles, groupes, populations).

- **Les résultats attendus** réfèrent à des résultats cliniques sur la santé physique, psychologique, ou sociale ou autres résultats cliniques **directement évalués chez la clientèle visée**. Les résultats cliniques peuvent aussi inclure des indicateurs de qualité de soins (ex : complications, chutes, plaies de pression, etc.) et l'utilisation des services, (dépistage de cancer, consultations, hospitalisations, etc.). Les « **résultats cliniques** » réfèrent à l'impact des interventions sur des populations de patients et **non** sur des infirmières, des étudiants, des services ou des organisations.

Une intervention en gestion et organisation des services en sciences infirmières réfère à un ensemble d'activités qui peuvent porter sur des modèles d'organisation des soins infirmiers, des stratégies d'attraction, de déploiement et d'utilisation des ressources humaines et matérielles dédiées aux soins, de nouvelles modalités d'organisation du travail des prestataires de soins, l'introduction et l'utilisation des technologies de l'information et des communications, des modifications dans l'environnement de travail des prestataires de soins, le développement et la mise en œuvre de mesures d'évaluation de la qualité et de la performance, la mise en œuvre de pratiques organisationnelles visant à soutenir la gestion et la prestation des services infirmiers.

- **Les résultats attendus** des interventions en gestion et organisation des services, incluent : des effets reliés à l'optimisation de l'utilisation des ressources humaines et matérielles dédiées aux soins (étendue de la pratique infirmière, rétention et stabilité, clarté des rôles, autonomie, collaboration); des effets reliés à l'optimisation des processus de soins (ex : accessibilité, continuité, globalité, qualité des prestations), des effets reliés à la sécurité des patients et à l'amélioration de leurs conditions.

Une intervention en formation en sciences infirmières réfère à toute activité ou tout programme éducatif, incluant une stratégie, un modèle ou une pratique d'apprentissage, d'enseignement ou d'évaluation en sciences infirmières, réalisé auprès d'infirmières ou d'étudiantes infirmières.

- **Les résultats attendus** incluent la qualité de l'apprentissage, le développement de compétences infirmières (jugement clinique, leadership, rigueur, etc.) ou l'atteinte de niveaux de compétences (accession à un stade plus avancé de l'expertise). Les résultats peuvent être cliniques (qualité des soins, sécurité des patients, utilisation des services).

Les interventions en transfert de connaissances en sciences infirmières peuvent se retrouver dans les trois domaines (Ex : mise en application de guide de pratique clinique (guidelines) et évaluation sur des résultats cliniques, effectuer une revue Cochrane des effets d'interventions, etc.). Si l'intervention à l'étude s'adresse à d'autres infirmières (ex. : transfert des connaissances), elle doit comporter au moins une mesure de résultat clinique auprès de patients très clairement identifiée.

Marche à suivre pour déposer une demande d'intention

Formulaire de lettre d'intention :

Voir Formulaire en attaché.

Cette étape est obligatoire. Elle permet de procéder à une première sélection des demandes. Elle sert notamment à évaluer à quel point le projet de recherche envisagé rejoint les domaines de recherche du Réseau et les définitions des interventions mentionnées ci-dessus.

Pour compléter le formulaire PDF de manière interactive SVP suivre les instructions suivantes:

1. Après l'ouverture du formulaire, vous devez le sauvegarder sur votre ordinateur, avant d'y apporter des modifications; (par exemple: **Prenom_nom_LOI program.pdf**)
2. Compléter cette copie du formulaire de manière interactive ou rédiger votre texte en WORD et copier-coller dans le formulaire pdf.
3. Sauver de nouveau ce formulaire pdf complété.
4. Veuillez envoyer le document final par courriel au RRISIQ

DATES À RETENIR POUR LE CONCOURS

Concours de l'hiver 2014	
Date approximative à laquelle les formulaires à jour sont disponibles sur le site Internet du RRISQ	mi-décembre 2013
Date limite pour soumettre une demande d'intention	7 février 2014
Date approximative avant laquelle la candidate devrait recevoir une réponse à sa demande d'intention	Fin février 2014
Date limite pour soumettre une demande complète	11 avril 2014
Date approximative avant laquelle la candidate devrait recevoir une réponse à sa demande complète	mi-juin 2014

COORDONNÉES DU RRISQ

Note : Veuillez nous faire parvenir le formulaire de lettre d'intention en format PDF par courriel à (catherine-ameli.ledoux@umontreal.ca), au plus tard, le 7 février 2014 avant 16h00. Les demandes incomplètes ou en retard ne seront pas considérées

Pour plus d'informations sur nos concours, rejoignez notre coordonnatrice à catherine-ameli.ledoux@umontreal.ca ou (514)343-6111 poste 1810 ou visitez notre site Internet au www.rrisq.com.